

Peinture biosourcée¹ mate à base de résine alkyde d'origine végétale

- Très bonne opacité
 - Charges recyclées
- Lavable (classe 1)
 - 66% d'éléments naturels



¹Appellation « produit biosourcé » conforme au référentiel FIPEC de mars 2022
(<https://fipec.org/wp-content/uploads/2022/05/Peintureslasures-et-verniss-biosources-Interactif.pdf>)

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
DÉFINITION	CONDITIONNEMENT
Produit en phase aqueuse d'aspect mat, à base de résine alkyde végétale en émulsion d'origine biosourcée. Contient des charges recyclées issues de poudre de coquilles d'œufs. Est accessible aux exigences des certifications : HQE™, BREEAM®, LEED®.	Fût de 15 L, pot de 4 L.
	TEINTES
	Livré en blanc et dans toutes les teintes (TC / TF) du POLYCROM® SYSTEME. <i>Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.</i>
DOMAINE D'UTILISATION	
TRAVAUX	DESTINATION
Neufs, de rénovation ou d'entretien.	Murs et plafonds.
EMPLACEMENT	
À l'intérieur.	

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES	
CYCLE DE VIE	
• Taux de C ₁₄ dans la résine biosourcée (EN NF 1 6640) : 98 %. • FDES disponible sur la base INIES www.inies.fr ou sur www.jefco.fr .	
COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :	
Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/a) : 30 g/l. Ce produit contient moins de 1 g/l COV.	
ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR	
Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.	
LABELS	

APPLICATION			
Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.			
SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS	PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	MATÉRIEL	RENDEMENT
Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable. • Panneaux de fibres ou particules à liant ciment. • Enduits intérieurs en plâtre, carreaux de plâtre à épiderme cartonné, staff, enduits de peinture. • Enduits de préparation des supports. • Toiles de verre ou revêtements à peindre. • Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support. • Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.	Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux afin de faciliter l'évacuation de la vapeur d'eau produite par l'application. Ne pas appliquer par température inférieure à 8°C ou supérieure à 35°C, ni par humidité relative supérieure à 70 %.	• Brosse. • Rouleau microfibre HD 12mm "LE BLEU". • Pistolet sans air : buse Ø 17 à 19 millièmes de pouce et filtre de 100 mailles.	8 à 10 m²/litre et par couche. Rendement variable d'environ 20 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.
	NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS	NETTOYAGE DU MATÉRIEL	TEMPS DE SÉCHAGE
	Conformes au NF DTU 59.1 : se référer au tableau ci-après. ▼	À l'eau, immédiatement après usage.	(T° 23°C et HR = 50 %) • Sec en surface : 1h. • Recouvrable : 4 h.
		DILUTION : À L'EAU	
		Produit prêt à l'emploi.	

EVOGREEN MAT

Peinture biosourcée¹ mate à base de résine alkyde d'origine végétale

MODE D'APPLICATION	SUR FONDS FARINANTS ET/OU POREUX ET/OU FRIABLES	SUR FONDS BRUTS	SUR FONDS DE PEINTURE DURS ET SAINS		SUR TOILE DE VERRE
			MAT OU SATINÉ ⁽¹⁾	BRILLANT ⁽¹⁾	
IMPRESSION ⁽¹⁾	PRELUDE FLASH ou JEF-COPRIM EXPRESS	EVOGREEN MAT dilué		PRELUDE GRIP ou PRELUDE ISOLE	2 couches d'EVOGREEN MAT à 12 h d'intervalle
INTERMEDIAIRE/ FINITION ⁽²⁾	1 à 2 couches d'EVOGREEN MAT				

Il est impératif de consulter les Fiches Techniques des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture. ⁽¹⁾ Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter). ⁽²⁾ Le niveau de finition recherché dépend des travaux d'enduisage. ⁽³⁾ Après matage de la surface.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES			INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	
APTITUDE À L'USAGE	MASSÉ VOLUMIQUE	EXTRAIT SEC	SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE	ECOLABEL EU
- Fonction générale : produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée. - Fonctions particulières par référence à NF EN 13300 et FD T30-805 : - Résistance au nettoyage (excellente résistance à l'abrasion humide : classe 1). - Apporte une couleur uniforme au support.	1,44 ± 0,05 kg/dm ³ .	- En poids : 60,3 ± 2,0 %. - En volume calculé : 45,6 ± 2,0 %.	Classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).	L'Ecolabel EU, certifié par l'AFNOR, garantit un niveau d'exigence élevé en termes de limitation des impacts du produit EVOGREEN MAT sur l'environnement durant tout son cycle de vie, tout en garantissant son bon niveau de performance. EU ECOLABEL : FR/044/018
IDENTIFICATION	POINT D'ÉCLAIR	CONSERVATION	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I-4a.	Non inflammable, produit en phase aqueuse.	12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.	Accessible sur le site www.jefco.fr ou quickfds.com .	
PRÉSENTATION EN POT	CONTRÔLE QUALITÉ		AUTRES INFORMATIONS	
Produit onctueux.	Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).		RENFERMENTIELS D'EMPLOI	TRAITEMENT DES DÉCHETS
ASPECT DU FEUIL SEC			NF DTU 59.1.	Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier. Éliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).
- Mat. - Indice de brillant : 85° < 2. - Grain fin.			ENTRETIEN OU RENOVATION DU REVÊTEMENT	Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 12.
			RECOMMANDATIONS	
			Relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus. Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.	

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI "CGE" :
Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.